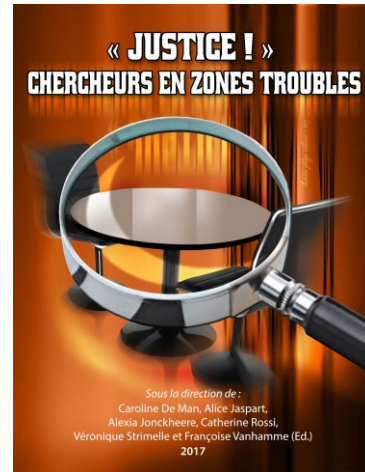


Chapitre III.

« Faire du terrain », les places du chercheur en action



*par Valentine Mahieu
et David Scheer*

Résumé

Les places qu'un chercheur qualitatif est amené à occuper sur son terrain d'enquête sont multiples et dynamiques. Elles font l'objet d'ouvrages méthodologiques qui prescrivent des « consignes » quant à la posture à adopter pour préserver la qualité d'une recherche, prônant régulièrement la neutralité, la distance et l'objectivité. Les échanges de la MAG ont mis en avant des situations beaucoup plus complexes et nuancées. Cette contribution a pour objet de revenir sur les discussions relatives aux « places » du chercheur en action ainsi que sur la valeur qu'il s'agit de reconnaître à l'analyse et à l'interprétation des relations entre un chercheur et son terrain.

MOTS-CLES : recherche qualitative, terrain, relation, place, subjectivité, réflexivité.

Abstract

A qualitative-based researcher must assume multiple dynamic positions during field research. Works on methodology have discussed the researcher's place, with 'guidelines' on the stance to adopt to ensure the quality of the research; regularly recommending neutrality, distance and objectivity. The MAG discussions, however, brought out situations that were much more complex and nuanced. This chapter intends to take a new look both at discussions on the 'places' of a researcher in the field and on the value to be accorded to the analysis and interpretation of relations between a researcher and the field.

KEYWORDS : qualitative research, field of study, relation, place, subjectivity, reflectivity.

La présente contribution s'appuie sur la production collective de la MAG menée dans le cadre du troisième séminaire « de Malte » qui s'est tenu à Lisbonne du 5 au 9 juillet 2014. Pour plus de précisions à ce sujet, voyez dans cet ouvrage : C. De Man, A. Jaspard, A. Jonckheere, C. Rossi, V. Strimelle et F. Vanhamme, « Introduction »

INTRODUCTION

Ce que j’entendais en fait, toujours dans la nature de ta relation avec le terrain, avec lequel tu es devenue très familière, il y avait un registre émotif (...). Il y avait quelque chose de l’ordre de l’affectif. J’avais l’impression d’entendre une personne qui parlait de son couple (...). Cela dit, c’est un couple, un lien chercheur-terrain (...). Puis ça me faisait un peu rire parce que je me disais : « Bon bah, remettez du piment dans votre recherche, retrouvez de la passion ». (Un participant à la MAG)

Ce chapitre est directement issu du matériau produit lors de l’analyse en groupe (MAG) menée à Lisbonne (2014) entre chercheurs en criminologie et qui visait à discuter des situations perçues comme problématiques dans la pratique du métier de chercheur et interprétées comme un conflit ou un trouble. Suite à cet exercice, le présent chapitre propose une réflexion sur les « places du chercheur ‘en action’ sur son terrain de recherche »¹. Objet que nous tenterons de circonscrire dans la présente introduction.

Places. Le terme « place » sera mobilisé à de nombreuses reprises au fil du texte. Sans circonscrire précisément les contours de la notion, notons que la « place » fait à la fois référence à un positionnement et à une position. Les « places du chercheur en action » évoquent donc à la fois le rôle actif du professionnel sur son terrain d’observation - il se positionne - et la position que l’on lui accorde ou lui suppose. Les « places » revêtent donc une dimension active et passive - et toujours dynamique -, contrôlée et subie - toujours négociée. Dans cette introduction, nous ne définirons pas davantage la notion de « place » ; le fait de s’en tenir, à escient, à ces seules balises relativement floues permet une réflexion à la fois inductive et heuristique.

Terrain. La notion de « terrain » doit, quant à elle, être précisée. Dans le jargon scientifique, le terrain peut désigner à la fois l’objet de recherche (le domaine d’expertise) - ici, la police, la prison, les tribunaux, la justice pénale, etc. - et le lieu d’investigation concret : le commissariat, l’établissement pénitentiaire, la cour du tribunal, le bureau des greffiers, etc. Ce qui caractérise surtout les « terrains » dont il a été question lors de la MAG est leur dimension humaine, le terrain implique nécessairement un rapport à des personnes : professionnels, usagers, habitants... que le chercheur appellera régulièrement « acteurs » ou « sujets ». La MAG réunissant plutôt des chercheurs qualitatifs et ce courant impliquant des démarches de terrain de type ethnographique (Ghasarian, 2004, 5), les deux acceptions ont été indistinctement évoquées tout au long des échanges. Ainsi, terrain comme objet de recherche et terrain comme lieu concret d’investigation se (con)fondent. Dans une démarche empirique, les chercheurs sont directement confrontés à l’autre (les « acteurs ») et immédiatement impliqués « sur » et « dans » le terrain. Cette distinction avec d’autres démarches de recherche (notamment quantitatives) nous semble importante à ce stade en ce qu’elle a un impact incontestable sur la question des places du chercheur sur le terrain.

« *En action* ». Faire du terrain renvoie, *de facto*, à un aspect dynamique. Il s'agit, pour le chercheur, de se rendre sur le terrain, d'être accepté sur celui-ci, d'y rester, d'interagir, d'observer, de noter, de discuter, de tisser des liens, de tenter de comprendre... Cet outil de recherche - faire du terrain - suppose donc un engagement du corps, une expérience commune, un partage. À ce titre, D. Cefai évoque une « implication directe à la première personne » du chercheur qui tend à une expérience incarnée et réflexive (Cefai, 2013, 101). Le contact avec les acteurs, l'intersubjectivité, le temps long, les lieux partagés font de la pratique de terrain une dialectique de l'action ; dans ce cadre, le chercheur et sa pratique ne peuvent donc être compris que dans une mise en contexte et dans des rapports interactionnels impliquant émotions, affects et processus de transfert et contre-transfert qui mettent l'accent sur l'importance de la posture clinique du chercheur dans son « travail de proximité » (Jamoulle, 2004).

Les échanges de la MAG nous ont inspiré une structuration de notre réflexion relative aux « places du chercheur 'en action' » selon trois moments :

- La préparation ; ou comment le chercheur fantasme, espère, anticipe, se prépare et pense sa place et son rôle de chercheur vis-à-vis de son terrain futur. Ce moment fera l'objet du premier point : « Le mythe du chercheur désincarné ou la virginité comme essence ».

- La rencontre ; ou comment le chercheur entre physiquement en contact avec son terrain et le découvre, dans un rapport de séduction, d'appropriation mutuel, de surprise, voire d'angoisse. Ce rapport entre le chercheur et son terrain sera étudié dans le deuxième point : « Négocier sa place sur le terrain ou le contact comme mode d'(inter)action ».

- La cohabitation ; ou comment ce premier rapport devient une relation impliquant de multiples formes d'échange, de l'engagement ou de la loyauté, afin de trouver une installation viable. Le troisième point intitulé « Soutenir sa place sur le terrain ou l'établissement temporaire d'un ménage » sera dédié à ce moment.

L'établissement progressif de cette relation chercheur/terrain constitue une donnée de recherche en soi qui doit être analysée par le chercheur, mais qui n'est développée que trop rarement dans les écrits scientifiques. Il s'agit pourtant bien d'« exploiter la subjectivité inhérente à toute observation [comme la] voie royale vers une objectivité authentique » (Devereux, 1980, 16).

Comme l'illustre l'extrait en début de chapitre, les échanges de la MAG ont mis en exergue certaines similitudes entre la relation du chercheur à son terrain et la relation (intime) du couple. Nous souhaitons filer cette métaphore tout au long de notre texte. Conscients que toute analogie comporte ses limites - œillères de la pensée, torsions du raisonnement ou brouillage du propos -, le texte fera référence à la métaphore du couple par touches lexicales et allusions relationnelles tout en restant au plus proches des propos des participants de la MAG. Évoquer les places du chercheur sur son terrain amène nécessairement et rapidement à la question des relations qui se tissent entre ces deux entités. Sur son terrain, le chercheur étudie

un objet de recherche, un contexte, un cadre, des acteurs. Il noue nécessairement des liens avec tous ses éléments humains et non-humains. Il imagine, fantasme, construit et déconstruit des relations/interactions avec son terrain d'enquête. Il découvre, se laisse surprendre, porter par le déroulement de son enquête, il se trompe, trébuche, s'ajuste et s'adapte au fil du temps. Il fait des compromis, tente de convaincre, il convoite, séduit tout en essayant de rester fidèle à certains principes. Il prend et donne, s'intègre, écoute, se soumet, il tait ses convictions ou, au contraire, s'engage corps et âme auprès d'acteurs qui le touchent, le bouleversent, l'émeuvent. Ces particularités relationnelles font, directement référence à la relation intime de couple susceptible de transporter, bouleverser, surprendre mais aussi de soutenir, (ré)conforter, ennuyer, décevoir et blesser ses protagonistes. Cette interaction entre le chercheur et son terrain n'est jamais neutre, jamais sans effet sur l'un comme sur l'autre ; elle est le terreau d'une intersubjectivité riche qui fait partie intégrante des résultats de la démarche de recherche et doit donc faire l'objet d'une réflexivité permanente (Adam, 2009).

1. PRÉPARATION : LE MYTHE DU CHERCHEUR DÉSINCARNÉ OU LA VIRGINITÉ COMME ESSENCE

Les échanges qui ont pris place lors de l'analyse en groupe concernant les places et les positionnements du chercheur ont souvent été l'occasion d'évoquer, en filigrane, l'idée d'un chercheur que nous avons choisi de qualifier de « désincarné » (même si ce terme n'a pas été mobilisé en tant que tel). Il désigne le chercheur qui pense son rôle, sa mission avant d'entamer son projet de recherche. Il pense sa place de manière abstraite, « théorique »² et donc « désincarnée ». Plusieurs éléments vont influencer cette construction d'identité par le chercheur, notamment les perceptions/représentations qu'il a de lui-même et de son expérience ; les enseignements théoriques qu'il a reçu ; les choix épistémologiques et méthodologiques qu'il opère (en amont et durant la recherche) ; des éléments relevant d'une certaine « culture professionnelle » (au sens où ils semblent acquis et univoques ou, plus simplement, partagés au sein de la communauté professionnelle du chercheur) ; son éthique, ses valeurs ; son degré de proximité avec le terrain qu'il souhaite étudier ; etc³.

Idéal virginal. Lors de la MAG, une nuance est apparue entre d'une part, la position du chercheur « novice » c'est-à-dire du jeune chercheur qui n'a pas, voire très peu **d'expérience de recherche** et, d'autre part, celle du chercheur plus expérimenté qui a déjà accumulé certaines connaissances sur un terrain ou sur un objet de recherche particulier⁴. Les deux types de chercheurs - qui doivent être vus comme deux extrémités d'un continuum davantage que comme une typologie - peuvent être concernés par cette « désincarnation » même si le premier semble s'approcher davantage de l'idéalité d'un chercheur désincarné. Le chercheur expérimenté peut également avoir un rapport « virginal » à un terrain lorsqu'il décide de réorienter ses recherches vers un nouvel objet ou lorsqu'il souhaite entamer des démarches empiriques suite à des recherches ou des recueils

d'informations plus théoriques. Quoi qu'il en soit, il ressort de la MAG que la perception de « débutant » ou « d'expérimenté » que le chercheur a de lui-même a un impact sur le déroulement de sa recherche et sur son rapport au terrain. Elle influence indéniablement ses positionnements :

C'est à ce moment-là, je pense, qu'entre en considération le fait qu'on se voit jeune au sens « pas trop expérimenté » ou « très expérimenté » ou « très connaissant » ou « pas assez ». Et puis, entre aussi là-dedans la question de notre expérience. Donc, ce n'est pas la même chose d'avoir fait 200 entretiens qualitatifs que d'être à sa première ; d'être une superstar de l'observation participante ou d'en être à sa première.

Pour construire sa place et son positionnement sur le terrain, le chercheur mobilisera aussi les **enseignements ou « consignes »** reçus sur les bancs de l'université et diffusés par le biais de nombreux ouvrages pratiques de méthodologie (qu'il serait à la fois vain et superflu de citer ici). Il se posera une série de questions sur son rôle et ses tâches « concrètes » de chercheur auxquelles ces ressources apporteront des éléments de réponses prétendument objectivées. Elles lui recommanderont de prendre connaissance du terrain avant d'y entamer des démarches empiriques, de se définir et construire une problématique de départ, d'adopter une posture neutre, objective et respectueuse en approchant le terrain convoité, etc. Bref, de précieux conseils qui influencent, en partie du moins, la construction de la « place » du chercheur sur le terrain.

Fantasme. À ces recommandations pratiques s'ajoutent les **options épistémologiques, paradigmatiques et méthodologiques** opérées par le chercheur et influençant certainement la construction de sa place *a priori*. En effet, opter pour le paradigme interactionniste ou revendiquer une approche critique n'est pas sans effet sur les méthodologies mobilisées, sur les objets de recherche, les publics choisis ou encore sur les manières de les aborder, de les étudier, d'entrer en contact avec eux. Pour poursuivre ces exemples, l'interactionnisme symbolique inspire les démarches méthodologiques de type ethnographique (Ghasarian, 2004, 226) qui impliquent des immersions dans le quotidien des acteurs étudiés. La criminologie critique, quant à elle, tend à défendre « un idéal de justice sociale et de protection des groupes marginalisés » (Quirion, 2010, s.p.)⁵. Il est clairement ressorti des discussions de la MAG que ces choix et tendances ont une influence considérable sur la construction de son identité et de sa place par le chercheur :

La question qui nous est apparue comme souvent évoquée, la criminologie critique et ses objets. Nous avons discuté de l'objet de la criminologie [critique] comme étant les sans-voix. Apparaissait donc un questionnement, une divergence autour du positionnement que peut adopter le chercheur pour approcher ces sans-voix.

Il convient également de tenir compte d'une série de « prérequis » qui ne sont pas nécessairement enseignés ni enseignables et découlent d'orientations épistémologiques et méthodologiques. Il s'agirait d'une forme de « **culture**

professionnelle » impliquant des connaissances, des ficelles, des trucs et astuces souvent considérés ou pensés par le chercheur comme acquis, univoques et/ou partagés et qui déterminent également la place du chercheur « désincarné ». Il était assez frappant, lors des échanges de la MAG, de constater que les chercheurs développent de nombreuses croyances à l'égard de leurs pairs, souvent persuadés que ces derniers en savent plus qu'eux, se débrouillent mieux sur le terrain, etc. Ceci nous semble renvoyer à un fantasme de « prérequis » difficiles à appréhender mais susceptibles de déstabiliser ou angoisser le chercheur qui doit se rendre sur le terrain. Si la question du « bricolage méthodologique » est parfois évoquée, la place du chercheur est souvent moins assumée frontalement dans son instabilité, sa perpétuelle mutation ou sa reconduction permanente :

Je ne suis pas une débutante mais j'ai parfois peur qu'on me considère comme plus débutante que d'autres... Et voilà, si même les très expérimentés bricolent aussi, et ne maîtrisent pas toujours toutes leurs émotions sur le terrain, ils dérapent parfois et ce n'est pas grave et on fait avec. Donc ça, je trouvais ça vraiment super important. Mais je pense que ça, c'est plus ma posture de chercheuse plus débutante.

Place idéale. Tous ces éléments jouent un rôle déterminant dans la construction d'une identité propre et d'une place singulière par le chercheur « désincarné ». Cette identité *a priori* conditionne en partie la relation avec le terrain de recherche. Encore, cette identité est de moins en moins désincarnée au fur et à mesure que le chercheur se positionne dans un courant de recherche, qu'il opte pour des méthodes de récolte de données bien spécifiques et qu'il se donne des missions qui coïncident avec ses engagements. Tous ces éléments préalables sont indissociables des **valeurs** du chercheur, de son éthique qui semblent, à ce stade - avant le début du travail de recherche - être surtout une affaire de respect des « consignes » ou des méthodes enseignées, supposées acquises ou fantasmées. En découle une forme d'idéal ou d'idéalisme de ce en quoi consiste le métier scientifique aux yeux du chercheur, ce qui engendre nécessairement des attentes vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis du terrain. Lorsque les démarches empiriques se concrétiseront, cette « place idéale » se frottera aux réalités et enjeux du terrain à étudier :

C'est-à-dire qu'on est tous en accord avec un certain idéal ou idéalisme de ce qu'est être scientifique et puis ça se confronte à des questions de positionnements institutionnels parmi d'autres acteurs (...). Il y a souvent un *clash* entre l'idéal que j'ai de mon rôle, de ce que je suis censé faire et puis tout ce qui s'impose à moi, que ce soit à partir de mon institution, des institutions que je vais étudier, des acteurs que je vais étudier, de ce que je produis.

Mythe de la préparation. Tous ces éléments pris en considération et soutenant la construction de son identité par le chercheur lui-même jouent également un rôle dans la mise en scène des attentes que les acteurs de terrain pourraient avoir à son égard. Le chercheur imagine la relation qu'il aura avec le terrain, il se prépare à la rencontre. Cela influencera nécessairement ses choix méthodologiques, son mode

d'entrée sur le terrain, la manière dont il se présentera aux acteurs et donc le déroulement même de ses démarches empiriques. Pourtant, contrairement à ce que le chercheur désincarné voudrait ou espère, la construction de son identité échappe souvent à sa maîtrise. Et c'est bien la raison pour laquelle nous avons choisi de parler de « mythe », à savoir une idéalité mais également un espoir inatteignable qui guide l'action. En effet, comme l'affirme O. Schinz, le déroulement du terrain s'accompagne d'une « véritable 'construction sociale' de la personne de l'ethnographe qui naît des nombreuses attributions d'identité qu'il subit, et qu'il est certainement bien laborieux de vouloir maîtriser » (Schinz, 2002, s.p.) :

Ça montrait toutes les places que les gens vous assignent et les places que vous souhaitez prendre sur le terrain. Moi je voulais une place d'observatrice, c'était la place que je revendiquais et d'emblée on m'a assignée une place d'experte.

Cadre de la rencontre. Avant d'évoquer les négociations nécessitées par la rencontre entre chercheur et terrain, un dernier aspect semble important dans la construction *a priori* de sa place par le chercheur : il s'agit des **moyens** dont il dispose pour préparer son terrain de recherche. En effet, le temps qu'il pourra consacrer à la préparation de son terrain sera déterminant dans son mode d'entrée et dans le déroulement de ce dernier. Il devrait, théoriquement, lui permettre d'acquérir un certain nombre de connaissances afin de comprendre davantage le terrain qu'il s'apprête à étudier et les enjeux qui y ont cours. Théoriquement, car il est clair que bon nombre d'informations ne lui seront accessibles qu'une fois le terrain entamé. Le temps que le chercheur pourra consacrer à la préparation de son entrée sur le terrain et à ses démarches de récolte de données joue incontestablement un rôle important dans la définition de sa place :

Donc je participe à cette vie [celle du terrain étudié] sans y participer vraiment parce que je ne suis pas beaucoup là ; (...) je me rends bien compte que ma place n'est pas claire (...) mais je n'en fais rien de ça (...) Je ne me confronte jamais à ça vraiment. J'estime que je n'ai pas le temps, voilà...

Après ce premier point consacré à une identification des éléments qui sont ressortis de la MAG comme occupant un rôle important dans la définition et la construction - certes idéalisées - par le chercheur de sa (ses) place(s) sur le terrain avant même d'entamer les démarches empiriques, le second point se focalisera sur la rencontre physique entre le chercheur et son terrain... La posture de chercheur désincarné, avec toutes les espérances et les fantasmes que cela suppose, se confronte inévitablement aux réalités d'un terrain composé d'acteurs eux-mêmes porteurs de fantasmes, d'attentes et de questionnements.

2. RENCONTRE : NÉGOCIER SA PLACE SUR LE TERRAIN OU LE CONTACT COMME MODE D'(INTER)ACTION

Le chercheur se rend ensuite sur le terrain, il s'y confronte muni de l'identité qu'il s'est préalablement construite et imaginée. Il va à la rencontre des personnes, se présente, entre en relation avec elles et suscite forcément des réactions de leur part.

Face au regard de l'autre. Il est apparu assez clairement que lorsqu'il se présente aux acteurs, le chercheur éprouve certaines **difficultés à définir son identité et sa place de manière claire** et à s'assurer qu'elles sont correctement et définitivement comprises par le public, tel que les guides méthodologiques le préconisent régulièrement. Les acteurs de terrain ne sont pas toujours familiarisés avec la notion de recherche scientifique et quand bien même ils le seraient, ils se questionnent souvent sur les effets et les impacts qu'un tel travail pourrait avoir sur le milieu observé. Le chercheur peut alors tenter de clarifier encore et encore sa place auprès des acteurs, il peut aussi laisser subsister ce « flou » et s'en accommoder. Ne pas trop en dire au risque de faire pire que mieux... Quoi qu'il en soit, il semble vain de tenter de maîtriser totalement les places que les acteurs de terrain attribueront au chercheur. Ce dernier est toujours un intrus sur son terrain de recherche : un milieu qui n'a pas besoin de lui pour fonctionner. La présence du chercheur implique donc une position extrêmement visible et équivoque en fonction du regard des « autres ». Diverses identités lui sont attribuées par les acteurs de son terrain de recherche qui, se faisant, tentent de rendre le chercheur « compréhensible dans le cadre de leurs schèmes culturels » (Schinz, 2002, s.p.).

Premier contact. Finalement, pour reprendre la métaphore de H. Becker (1967⁶), le chercheur est à la fois « les pieds dans le plat » - contenu dans un quotidien qui fonctionnait sans lui - et « entre deux chaises », en occupant une position toujours négociée. À défaut d'apparaître tel un chercheur « neutre » ou « engagé », la posture du chercheur sur le terrain apparaît davantage « impliquée » et « flottante ». En effet, les acteurs auxquels le chercheur se présente ont nécessairement leur propre grille de lecture, au travers de laquelle ils interprètent cette incursion. Plusieurs éléments vont entrer en ligne de compte telles que les caractéristiques personnelles du chercheur, celles des acteurs de terrain, leur profil, leur type de formation, la proximité ou distance « culturelle » entre le chercheur et ces derniers, etc. :

La manière dont on arrive à faire comprendre à un terrain qui attend du normatif d'un chercheur, que nous on va prendre une vision plus descriptive et analytique. (...) Ça nous est tous au moins arrivé une fois cette espèce de dialogue de sourd entre le chercheur qui va sur le terrain, qui va expliquer (...) qu'il va observer, qu'il ne va justement rien en faire [de son matériau]. (...) Ça n'a aucun sens souvent pour le grand public.

Il est ressorti de la MAG que les **caractéristiques « objectives » du chercheur** ont une importance considérable mais peu maîtrisable dans la définition de sa place sur le terrain. Le genre, l'âge, l'allure du chercheur sont des éléments qui lui échappent, en partie du moins. S'il peut adapter son apparence au public qu'il envisage d'étudier afin de ne pas dénoter, il est plus difficile d'en faire de même avec son âge, son expérience ou encore son genre. Or, un homme grisonnant d'une quarantaine d'années n'intégrera pas un terrain de la même façon qu'une jeune chercheuse de vingt-huit ans ; ils ne produiront pas les mêmes effets sur leur public ; ils ne généreront pas les mêmes projections d'identités, ce qui aura forcément un impact sur la négociation de leur place parmi les acteurs de terrain :

J'ai toujours considéré que c'était un avantage d'être une femme dans un monde de « gros machos » parce que j'avais plus d'infos, ils m'en donnaient plus. (...) Ils [les acteurs de terrain] me nourrissaient d'infos dont ils ne nourrissaient pas forcément mon collègue (...) avec une grande barbe.

Séduction. Le chercheur peut maîtriser un peu plus son attitude et son apparence en adoptant un « profil bas », en cherchant sa place de manière humble, polie et respectueuse. Comme le précisent S. Beaud et F. Weber, une règle de base concernant l'attitude du chercheur est « de ne pas susciter la défiance : au contraire, il lui faut sans cesse, par de petits gestes, par des attitudes adaptées à la situation, chercher à obtenir des marques de confiance de la part des enquêtés » (Beaud et Weber, 2010, 95) et ainsi séduire - autant qu'il se laisse séduire par - le terrain. Les auteurs recommandent alors de ne pas tenter de construire une identité trop éloignée de notre personnalité au risque d'être rapidement pris « la main dans le sac ». Ils insistent également sur la nécessité que le chercheur clarifie, explique le plus rapidement possible sa présence en cas de méfiance, soupçons ou jugements (Beaud et Weber, 2010).

Face à l'autre. D'autres éléments vont entrer en ligne de compte dans la projection d'identités sur le chercheur telles que les **caractéristiques et la personnalité des acteurs observés** mais aussi leurs positions institutionnelles, leurs connaissances, ou leur profil de manière plus générale. Des acteurs occupant des positions plus marginalisées ou « dominées » n'auront sans doute pas la même représentation de la place du chercheur que des acteurs plus « dominants » ou dotés d'une certaine forme d'autorité. Ces différents publics n'auront pas la même familiarité avec la recherche scientifique, avec le milieu académique, ils ne leur octroieront pas nécessairement la même position. O. Schinz (2002, s.p.) évoque « l'étrangeté de la personne de l'ethnographe » dont les activités sont difficilement compréhensibles pour les acteurs qui n'appartiennent pas au milieu académique ou qui le connaissent mal. C'est ainsi qu'une identité de stagiaire ou d'étudiant est régulièrement attribuée au chercheur et présente d'ailleurs certains avantages en ce qu'elle est moins menaçante pour les acteurs de terrain que celle de potentiel « contrôleur » ou « évaluateur » extérieur (Beaud et Weber, 2010, 82) :

En fait c'est très facile d'être naïf face à l'humilité des hommes [entendu comme des acteurs 'sans-grade' ou 'sans-voix'] (...) c'est beaucoup plus difficile peut-être de l'être face à la démonstration de pouvoir, la démonstration de connaissance.

J'étais l'éternelle étudiante ou stagiaire, celle qui ne sait rien (...). Ils [les acteurs de terrain] me nourrissaient d'infos.

Ces caractéristiques du chercheur et des acteurs de terrain étudiés vont nécessairement engendrer ce que O. Schinz qualifie de « projections d'identités » sur la personne du chercheur qui vont prendre une forme de plus en plus réelle au fur et à mesure du temps passé avec les acteurs. Ces multiples projections vont progressivement amener à une « véritable 'construction sociale' de la personne de l'ethnographe » (Schinz, 2002, s.p.) qu'il est illusoire, voire inopportun, de vouloir maîtriser à tout prix.

Inconforts. Les participants à la MAG ont souvent évoqué un certain inconfort lié aux difficultés qu'ils rencontrent à clarifier et définir leur place sur le terrain. Cet inconfort nous semble lié à l'irréparable manque de maîtrise de sa place par le chercheur. Cette situation implique une posture de **négociation permanente** avec son terrain ce qui soulève des enjeux en termes de rapports au terrain, d'éthique, de loyauté mais aussi, plus subjectivement, en termes d'angoisse, d'émotion et donc de « coûts » pour le chercheur :

Moi, la question de laisser les choses floues et ouvertes, je l'ai fait aussi dans des recherches où je me rends bien compte que les attentes [des acteurs de terrain et du chercheur] ne sont évidemment pas pareilles et je me suis retrouvée avec des malaises.

Flou. Cette place « floue » sur le terrain présente également des **opportunités** pour le chercheur. Il peut s'avérer préférable de ne pas tout dire directement à tous les acteurs rencontrés. D'une part, parce qu'« il n'existe aucune obligation de transparence totale dans une enquête » (Beaud et Weber, 2010, 99) et que ce flou peut s'avérer plus confortable pour le chercheur. En effet, il ne peut jamais déterminer à l'avance comment va se dérouler l'enquête et se ménager une certaine marge de manœuvre permet de s'ajuster si nécessaire. S. Beaud et F. Weber (2010) recommandent de commencer par apporter les réponses les plus simples et honnêtes possibles aux questions des enquêtés cherchant à savoir précisément qui est l'enquêteur, pourquoi il enquête et à quoi va aboutir et servir son travail. Ces réponses devraient surtout évoquer des raisons circonstancielles afin de montrer aux enquêtés la grande part de hasard qui conduit le chercheur à étudier tel ou tel terrain, cela afin de diminuer leur sensation d'être considérés comme des « cobayes ». Les auteurs conseillent également à l'enquêteur d'assumer sa « position de débutant » qui le place dans une posture d'apprentissage favorable à l'enquête. Il est clairement ressorti de la MAG que ce flou arrange parfois les chercheurs tantôt parce qu'il est difficile et parfois pénible de toujours tout

expliquer en détail, tantôt parce qu'il est souvent impossible pour le chercheur de prévoir, d'anticiper les effets possibles de son travail :

Dans les entretiens, je suis relativement honnête mais dès le départ, je me sens très mal à l'aise dans cette recherche parce que j'ai l'impression que la place qu'on m'assigne n'est pas du tout celle que j'ai envie de prendre mais qu'en même temps, je ne suis jamais très claire. Je me dis : « Si je suis vraiment très explicite, on ne va plus m'accueillir ».

Accepter l'altérité ? La MAG portait sur la notion de trouble ou de conflit et a permis de mettre en exergue que les places floues occupées par ou prêtées au chercheur peuvent provoquer des **décalages** entre les attentes des enquêtés et celles du chercheur, ce qui est susceptible d'aboutir à des situations problématiques ou embarrassantes, notamment lors de la diffusion des résultats de recherche. Ceux-ci peuvent être perçus de manière très négative par les acteurs de terrain qui ont apporté leur collaboration au projet de recherche, qui ont accordé une certaine confiance au chercheur. Celui-ci peut ainsi être confronté à des réactions parfois virulentes de la part du terrain étudié qui se sent en quelque sorte trahi par l'enquêteur. Ces décalages peuvent également concerner les attentes des commanditaires de la recherche qui n'obtiennent pas les résultats favorables à leur projet. Ces divers niveaux de décalages potentiellement conflictuels illustrent bien les négociations que le chercheur est amené à réaliser pour « faire son terrain » et le manque de maîtrise des places qu'il est amené à occuper. Une fois ces décalages acceptés par le chercheur et par le terrain, un rapport prolongé de recherche dépassant la seule perspective utilitariste se crée. Accepter l'autre c'est permettre la relation. Ce qui nous amène à notre troisième moment qui porte sur la cohabitation ou l'établissement du chercheur sur son terrain.

3. COHABITATION : SOUTENIR SA PLACE SUR LE TERRAIN OU L'ÉTABLISSEMENT TEMPORAIRE D'UN MÉNAGE

A ce stade, comment le chercheur peut soutenir sa place sur le terrain ? Comment va-t-il réagir aux difficultés rencontrées ? Comment va-t-il gérer les négociations nécessaires à la définition de sa place sur le terrain de recherche ? Diverses ressources sont à la disposition du chercheur, le chapitre IV de cet ouvrage⁷ s'y consacre intégralement. Pour soutenir et négocier sa place sur le terrain, il ressort des échanges de la MAG que le chercheur aura notamment recours au soutien de son institution ou de ses pairs afin de légitimer son entrée ou sa présentation auprès des acteurs. Il pourra notamment mobiliser des ressources institutionnelles ou les réseaux de connaissance de ses collègues plus expérimentés pour accéder à certains terrains ; il pourra consulter ses pairs quant à l'attitude à adopter, quant à la manière de réagir sur le terrain ; etc. Il s'agit là d'options, de possibilités qui dépendent d'un milieu de travail à l'autre et sont tributaires des relations et interactions possibles entre collègues. Certains chercheurs peuvent être amenés à travailler de manière très isolée, ce qui complique l'accès à ce type de ressources informelles. En effet, les périodes d'immersion longue sur le terrain

nécessitent souvent un éloignement géographique et donc une diminution des contacts avec les collègues directs.

Stabilisation. Après les difficultés liées à la rencontre entre le chercheur et son terrain, le chercheur sera néanmoins amené à s'installer, s'établir plus durablement sur le terrain. Les présentations, attributions d'identités et apprivoisements réciproques vont alors aboutir à la définition d'une place plus « stabilisée » du chercheur sur son terrain d'enquête. C'est le cas non seulement quand le chercheur s'inscrit dans une démarche ethnographique qui implique de longues périodes d'observation mais aussi lorsqu'il revient à plusieurs reprises vers les mêmes acteurs pour réaliser une série d'entretiens qualitatifs ou encore qu'il étudie un objet de recherche depuis plusieurs années et est donc amené, dans ce cadre, à « stabiliser » des rapports avec cet objet et ses acteurs. Ici encore, les deux notions de « terrain » évoquées en introduction se confondent : au fil du temps, la place du chercheur auprès des acteurs de terrain ou à l'égard d'un objet de recherche peut se pérenniser. La métaphore du couple nous amène à évoquer les termes de « cohabitation » ou de « ménage » afin de mettre l'accent sur le passage du moment de la rencontre, de ses ajustements, découvertes et négociations à la construction d'une relation plus durable où chacun se connaît progressivement mieux et où d'autres enjeux ou questionnements interviennent. C'est du degré d'engagement du chercheur sur son terrain, de confort et de loyauté qu'il sera question dans ce point consacré au moment où une « cohabitation » ou un « ménage » s'installent entre chercheur et terrain.

Installation. Au fil des heures, des jours, des mois ou des années passés sur le terrain au contact des mêmes acteurs ou d'un même objet, le chercheur prend ses marques, s'installe, il est de plus en plus à l'aise. Le naturel peut alors refaire surface, le chercheur se permet plus de familiarité, il devient moins précautionneux à l'égard de son terrain et c'est réciproque. Ce faisant, le chercheur se révèle peut-être davantage, perd encore un peu plus le contrôle qu'il tente d'avoir sur sa posture et son identité, il prend des risques, s'expose. Sa place lui semble de plus en plus « confortable » avec le risque de ne plus se laisser surprendre, voire de s'ennuyer. Cette désinhibition progressive est mesure du temps passé sur le terrain et fait montre du caractère « fusionnel » de la relation qui peut s'établir entre le chercheur et son terrain de recherche. Plusieurs échanges lors de la MAG ont fait référence à cette relation plus avancée entre le chercheur et son terrain. La place que le chercheur tente de prendre, maintenir, préserver l'amène à questionner les limites de sa loyauté, de son engagement vis-à-vis de son terrain. Jusqu'où peut-on aller dans cet engagement sans mettre en péril la scientificité de la démarche ?

Engagement. C'est donc du **degré d'engagement** du chercheur dans son travail qu'il est question ici et de la place qu'occupe la recherche scientifique, plus particulièrement la recherche critique, dans nos sociétés. On attend toujours d'un chercheur qu'il adopte une posture neutre, distance et objective⁸ mais, dans le

même temps, le courant de la criminologie critique (parfois qualifiée de « radicale ») se caractérise à la fois par une épistémologie particulière et par un engagement politique explicite (Van Swaaningen, 1997 ; Cohen, 1990). Les rapports que le chercheur critique entretient avec ses terrains de recherche s'en trouvent forcément influencés. Les participants à la MAG ont souvent évoqué l'importance de « ménager », « préserver » son terrain tout en gardant une perspective critique suffisante. À ce sujet, nous ne pouvons que nous référer au chapitre V consacré plus particulièrement à la criminologie critique ⁹.

Parmi les malaises et questionnements que suscite la relation au terrain, la question de la loyauté est largement ressortie des débats avec un corollaire important qui est la liberté du chercheur et le risque d'instrumentalisation de la recherche :

Est-ce qu'on doit vraiment quelque chose aux acteurs qu'on observe ? J'ai l'impression que les acteurs semblent dire que oui, on leur doit quelque chose parce qu'on leur a pris du temps, on a été chez eux, etc. et moi, j'ai l'impression que nous, chercheurs, souvent on estime que finalement, on ne doit rien ou en tout cas, pas ce qu'ils attendent.

Loyauté. Une **intégration forte et une loyauté** du chercheur vis-à-vis d'un terrain éventuellement intéressé par les résultats de l'enquête peut réduire la prise de distance nécessaire au travail de recherche qui se veut neutre, critique et objectif (Adam, 2009). S. Beaud et F. Weber (2010) ne disent pas autre chose lorsqu'ils recommandent la prudence face à un terrain qui se montrerait particulièrement accueillant parce que la recherche est susceptible de légitimer ses activités. Cet accueil favorable pourrait effectivement réduire la liberté du chercheur en orientant les démarches de récolte de données et en tentant d'instrumentaliser les résultats afin qu'ils coïncident avec les attentes du terrain :

Est-ce que j'ai parfois fait quelques petites trahisons pour plaire à mon terrain ? (...) Je suis sur une recherche sur [objet de recherche] donc j'ai toujours travaillé avec eux et donc parfois, on me renvoie l'idée : « Mais est-ce que tu n'es pas trop complaisante ? Tu dois rester critique et tout ».

Mutualité. Enfin, cette négociation de la place du chercheur sur le terrain nous semble devoir être considérée comme faisant partie de l'enquête et des résultats de celle-ci. S. Beaud et F. Weber considèrent que « cette obligation de négocier l'entrée et le maintien sur le terrain fonctionne comme un révélateur du fonctionnement du groupe d'interconnaissance étudié » (Beaud et Weber, 2010, 108). Le déroulement du terrain fait donc partie intégrante des résultats de l'enquête et n'est jamais totalement maîtrisable par le chercheur ce qui permet d'avancer, à l'instar de O. Schinz (2002, s.p.), que le terrain « fait le chercheur » au moins autant que le chercheur « fait son terrain ». Ceci confirme toute l'importance de la place qu'il s'agit d'accorder à la dimension réflexive dans les programmes de recherches empiriques qui placent l'acteur et ses interactions au centre de leurs investigations.

Confort. Les participants à la MAG ont donc soulevé la question des outils, des ressources dont le chercheur dispose pour se sortir de questions délicates liées aux places et positionnements sur le terrain. Comment s'assurer qu'une place « confortable » sur le terrain ne témoigne pas, avant tout, d'une intégration trop importante et d'une perte de distance critique ? Comment s'assurer que la loyauté vis-à-vis du terrain ne glisse pas vers un parti pris qui empêche de prendre le recul nécessaire au travail de recherche ? Comment ménager son terrain, respecter la dignité des acteurs sans fourvoyer ses résultats ? Force est de constater que les participants de la MAG n'ont pas pu désigner d'outil ou de ressource « formel » qui pourrait apporter un soutien précieux au chercheur.

Et je pense quand même qu'il y a une dimension structurelle. Moi je reviens toujours sur la position du statut du chercheur, ces statuts sont fort différents de personne à personne mais c'est vrai que cet espèce d'organe intermédiaire pour organiser le lien entre le terrain et le scientifique, c'est souvent mis sur les épaules du chercheur et je trouve que c'est fort lourd pour un chercheur seul.

Solitude. Les participants ont souvent souligné la solitude du chercheur face à ces difficultés mais aussi une tendance à se responsabiliser c'est-à-dire à se considérer comme seul responsable de tout le déroulement de la recherche, des démarches de terrain jusqu'à la communication des résultats.

On s'auto-responsabilise énormément dans l'ouverture d'un terrain, dans la façon dont on veut aborder le terrain. On a l'impression que tout repose sur nos épaules.

En fait, j'ai l'impression que quand je dérape, je ne suis pas un bon chercheur, pas respectueux de mon acteur en face de moi.

Or, il serait sans doute intéressant, d'après les échanges entre chercheurs, de relativiser et de prendre distance par rapport à ce sentiment de culpabilité, de le mettre en contexte, d'y réfléchir et de le considérer - tout comme le déroulement des démarches de terrain et les négociations qui y prennent place - comme des résultats de recherche à part entière qui alimentent la réflexivité du chercheur. Il reste néanmoins important de mettre en place des lieux et moments permettant aux chercheurs d'échanger sur leurs propres expériences de recherche et d'ainsi alimenter une forme de « réflexivité collective » susceptible de constituer une ressource utile à chacun.

C'est-à-dire que ça peut être assez exaltant d'aller voir ailleurs mais, nom d'un chien, on a l'impression qu'on est à la ramasse en permanence sur toute une série de choses et qu'est-ce que c'est confortable de revenir dans ses vieilles pantoufles de chercheur sur [un objet de recherche familier] ; au moins j'ai mes points de repères et je n'ai pas l'impression d'être un imbécile qui n'y connaît rien.

EN CONCLUSION : LE CHERCHEUR ET SON TERRAIN, UNE HISTOIRE DE COUPLE

Le chercheur fait partie du lien qu'il étudie et son texte mérite d'en être le témoin, sinon il risque de s'ankyloser sur son trône d'expert, avide de neutralité scientifique, triomphateur objectif ; une place royale sans doute, mais menant inexorablement à la ruine de la pensée sur laquelle un langage scientifique, réduit à sa rationalité instrumentale et purifié des effets du dire, s'érigerait. Un langage savant certes mais humainement creux et privé de toute socialité (Adam, 2009, 120).

Dans *ces* conclusions - le terme est au pluriel car il s'agit plus d'ouvrir des portes que de clôturer une analyse -, nous nous permettons de prendre de la distance par rapport aux propos de la MAG et de proposer des pistes de réflexion qui nous apparaissent intéressantes dans la mesure où elles renseignent - ou du moins, poursuivent le travail réflexif - sur les places du chercheur en action, et donc sur la relation chercheur/terrain.

Intimité. Les chercheurs ayant participé à la MAG - criminologues critiques, souvent ethnographes - font montre d'une proximité, voire même parfois d'une imbrication très forte, presque fusionnelle par rapport à leur terrain de recherche. Le vocabulaire renvoie régulièrement à l'intimité ou au rapport de couple : relation, confiance, confort, surprise, routine, brisure, fusion... Finalement, il s'agit d'hommes et de femmes - les chercheurs - se confrontant, le temps d'une recherche, à d'autres hommes et d'autres femmes - maladroitement nommés les « enquêtés » ou les « acteurs ». L'utilisation de ce vocabulaire relationnel révèle le caractère essentiellement ethnographique et interactionniste de la démarche des chercheurs en présence, tout en rappelant que l'humain l'emporte (heureusement) sur les considérations méthodologiques sans relief : la supposée extériorité, l'impossible neutralité ou l'éthique bien souvent subjective¹⁰.

Dualité. Si, comme nous l'avons évoqué précédemment, le chercheur débute son terrain muni d'un outil méthodologique construit (et nécessaire), celui-ci trouve rapidement ses limites dans sa réalisation concrète. Dans l'immersion, une modulation de la démarche méthodologique est nécessaire, la spontanéité et l'improvisation permettent régulièrement de supporter un quotidien pesant et un travail solitaire parfois difficile et frustrant. Les chercheurs refusent habituellement d'adopter une approche normative - et les guides méthodologiques les poussent en ce sens -, afin de favoriser la compréhension (des points de vue, des positionnements, des actions...), mais ce choix (d'une attitude compréhensive) ne rend aucunement le chercheur « neutre ». La démarche de recherche ethnographique est donc nécessairement prise en étau dans cette dualité, entre une rationalité calculée (présentation de soi, préparation d'entretiens, diversité des interviewés, principe de saturation, quête d'informations...) et les contingences du terrain : les petites choses du quotidien (invitation à prendre un café, entretien interrompu, événements particuliers, relations interpersonnelles, affinités, facteur chance...). À défaut d'une démarche optimale et totalement contrôlée, le travail de

terrain est rendu supportable par la recherche d'une cohérence - « ce que je fais n'est pas inutile », comme une satisfaction à long terme - et d'un certain confort de travail - « j'y retire un minimum de plaisir », comme une satisfaction à court terme. Néanmoins, il semble qu'un autre élément vient faire sens pour le chercheur : un attrait particulier pour son objet. Une curiosité scientifique certainement : un désir de faire avancer le savoir, de comprendre l'inconnu ou d'éclairer l'invisible. Une volonté politique parfois : tenter d'attirer l'attention sur les enjeux sociétaux qui nous intéressent. Un affect sentimental souvent : être guidé par un amour, parfois incompris, pour son objet de recherche.

Complicité. Effectuer un terrain de recherche de type ethnographique comporte deux enjeux principaux selon M. Nielsen (2010) : l'établissement de la confiance et le respect de la confidentialité professionnelle. Ces « idéaux » sont à la fois séparés et connectés. Ils font appel aux principes prônés dans la recherche : l'extériorité du chercheur comme gage d'objectivité, la neutralité comme caution de l'impartialité, et l'éthique comme garantie d'une déontologie morale. Si le chercheur peut, au départ, être totalement extérieur à son objet de recherche (il pénètre un terrain inconnu), l'immersion relativement prolongée implique *de facto* une intégration et une implication personnelle, d'abord en temps mais aussi humainement, en tant que personne. Dans le quotidien du travail de récolte de données ethnographiques, le chercheur observe des personnes, il entre en contact avec celles-ci, discute, interroge, répond... En sus et au-delà du travail strict de récolte d'informations, le chercheur fait donc partie d'un univers social qui ne l'incluait pas avant la recherche. Dans cette implication, le chercheur doit-il faire preuve d'une obligation de réserve, ou peut-il parfois s'engager ? Peut-il multiplier les casquettes pour, lors de discussions informelles, sortir de son rôle d'observateur ? Le chercheur « extérieur » peut-il devenir le cadre de sa recherche ? « Le sociologue est extérieur à son terrain d'enquête, il n'y participe pas (...). Sa subjectivité doit s'effacer devant la réalité empirique sous ses yeux » (Friedberg, 1972, 10). De nombreux sociologues prônent, en effet, l'adoption d'une position de recul et d'extériorité par rapport à l'objet étudié. Distanciation nécessaire à l'objectivation et à la critique mais qui comporte le risque de priver la démarche de socialité (Adam, 2009). Or, dans un quotidien de recherche au plus près et au contact des individus étudiés, l'observateur est *de facto* impliqué dans un tissu de relations et de perceptions. Il fait donc, de manière relative, corps avec son terrain d'enquête. De plus, l'accès aux informations est en grande partie conditionné par la proximité et la complicité entre le chercheur et les acteurs de son terrain d'étude.

Implication. Cette position délicate est évidemment fragile car le chercheur se situe *en retrait* tout en étant à la fois *dans* l'action et la relation. Le chercheur en action sur son terrain de recherche fait donc forcément partie de l'environnement étudié. Loin du mythe de « l'œil de Dieu » - le chercheur étant souvent présenté comme observateur extérieur non impliqué dans l'interaction -, le travail de recherche passe par l'engagement (notamment corporel) du chercheur. Nous avons vu que l'enjeu se situe alors à l'intersection d'un objectif (illusoire) d'extériorité et

d'engagement dans les relations créées par la présence du chercheur. Il scrute *une* réalité créée par sa présence ; devenant à la fois observateur et cadre de sa propre recherche. Le chercheur est impliqué autant qu'il implique le terrain. Dans ce contexte, un second enjeu se greffe immédiatement à l'engagement du chercheur (et y est intimement lié) : la supposée neutralité qu'il est censé afficher sur le terrain.

Certains criminologues partent d'un présupposé qui conditionne leur présentation : une « mission morale » qui doit se déconnecter de ses allégeances politiques et idéologiques lors du travail de recherche (Liebling et Stanko, 2001). Le chercheur (qu'il soit criminologue, sociologue, psychologue, ethnologue...) se trouve, de fait, « pris » dans et sur un terrain contenant nombre d'enjeux. L'implication personnelle, nous l'avons illustré, devient alors un outil et une voie d'accès aux savoirs et aux usages. « Si la démarche scientifique requiert une distance analytique et une neutralité normative, les enquêtés réclament parfois un engagement en leur faveur » (Massicard, 2002, 117), une impartialité partielle (Nielsen, 2010).

Angoisse heuristique. À partir d'expériences qui sont révélées au chercheur sur le terrain, celui-ci est censé construire un savoir objectif. Rappelons ici que le chercheur n'a accès qu'à *une* réalité particulière qui est fonction de la dialectique entre le terrain, ses acteurs et le chercheur lui-même. Le chercheur, sa posture et la manière d'appréhender le terrain conditionnent donc, en partie, le produit de sa recherche. Selon E. Massicard, « l'inconfort méthodologique s'est *in fine* révélé heuristique » (Massicard, 2010, 124) et nous revenons ainsi au point de départ, il favorise l'émergence d'*une* réalité étudiable : la réalité créée par et dans l'interaction du chercheur, de l'environnement qu'il pénètre et des acteurs qui le composent.

La place du chercheur sur le terrain et les enjeux qu'elle implique aura forcément des effets sur les résultats de la recherche. Le chercheur construit ses données tout en les récoltant, il les interprète, les structure, les sélectionne selon sa propre grille d'analyse. La place qu'il se donne et les places qui lui sont attribuées par les acteurs de terrain mais aussi par ses pairs et par la société en général auront un impact sur les résultats du travail scientifique. Il est illusoire de tenter d'atteindre une objectivité et neutralité totale ou de se considérer comme extérieur aux connaissances produites. Il est, par contre, nécessaire de prendre conscience et d'accepter cette part de subjectivité en l'intégrant à un processus réflexif permanent et indispensable à toute démarche de recherche plutôt que de considérer qu'elle invalide les résultats. Cette réflexivité permanente requiert une certaine énergie de la part du chercheur qui est sans cesse confronté à ses doutes, ses angoisses, ses émotions mais elle garantit un travail scientifique de qualité... Cette expérience de la MAG entre chercheurs a mis en exergue les effets et les coûts que les démarches de terrain peuvent avoir sur le professionnel : elles suscitent des émotions positives et négatives, provoquent des angoisses, des

malaises, des joies, des satisfactions, des conflits parfois, suscitent des sentiments de culpabilité, de regret. Elles peuvent aussi comporter le risque d'absorber le chercheur au point qu'il lui devient difficile de prendre distance et de quitter son terrain de recherche. Il semble donc primordial de tenter, par la réflexivité notamment, de trouver un équilibre entre les diverses places possibles du chercheur.

Rupture ? Quoi qu'il en soit, tout terrain de recherche a une fin. Cette issue, souvent frustrante, constitue parfois une sortie nécessaire et bienvenue du terrain, un soulagement. En effet, à mesure de l'enfoncement dans le quotidien et de l'intensification des liens avec les acteurs, le chercheur se retrouve étriqué dans une position tiraillée où les rôles se contredisent et se confondent souvent. Si une mise en retrait - le temps de la réflexivité -, une pause - le temps de l'analyse -, voire une rupture - un changement d'objet, une fin de carrière - semblent parfois nécessaires, les chercheurs entretiennent régulièrement la flamme de leurs amours : ils continuent d'étudier les mêmes objets de recherche (sous des angles ou des approches parfois variées), ils multiplient les thématiques plutôt qu'ils n'en changent, ils retournent sur leurs terrains... Si, contrairement à l'adage, on ne revient pas toujours à ses premiers amours, il est cependant important de considérer chaque nouveau projet (même sur des lieux connus), chaque nouvelle réflexion (même sur des objets familiers), chaque nouvelle empirie (même avec des acteurs proches) comme de nouveaux terrains de découvertes, en ce que les relations qui vont y prendre place seront forcément particulières et variées. La subjectivité du chercheur en sciences humaines est toujours « vierge », la relation toujours à explorer, la réflexivité à analyser en permanence pour en apprendre toujours davantage sur un objet et un terrain de recherche mais aussi et peut-être surtout, sur le chercheur lui-même...

L'analyse des propos de chercheurs relatifs à leurs propres terrains de recherche le montre, le chercheur est pris dans une relation avec son terrain qui ne peut être tue et mise de côté lors de l'interprétation et de l'analyse. Les échanges de la MAG, notamment autour des questions de place et de positionnement du chercheur dans ses relations avec le terrain, ont montré toute l'importance d'analyser et de prendre en considération cette relation.

La MAG portait plus particulièrement sur les conflits que le chercheur est amené à rencontrer dans son métier. Au fil des discussions, un participant a évoqué l'idée selon laquelle un moyen de gérer ou objectiver ces conflits pourrait consister à analyser les « places » du chercheur sur le terrain. Nous avons tenté, dans ce chapitre, de rassembler les éléments relatifs aux places du chercheur en action, aux difficultés et tensions qu'elles peuvent susciter. Outre le pouvoir heuristique de ces difficultés, nous souhaitons insister sur l'importance de systématiser cette analyse des places du chercheur, non uniquement dans le but de gérer une difficulté mais en tant que données « significatives et caractéristiques de la recherche » (Devereux, 1980, 16). Pour citer à nouveau G. Devereux, « les

sciences du comportement deviendront simples quand elles commenceront à traiter les réactions personnelles du savant à son matériau et à son œuvre comme les données les plus fondamentales de toute science du comportement » (Devereux, 1980, 20). Tout comme la relation de couple deviendra viable et pérenne lorsque chaque protagoniste reconnaîtra l'autre dans sa subjectivité et son altérité plutôt que de le considérer, parfois passionnément, comme un prolongement de lui-même. En empruntant les termes de Ch. Adam qui appelle à un « renouvellement du dialogue (...) comme façon de nous impliquer dans le lien social étudié et de nous rendre présent à nous-mêmes et aux autres » (Adam, 2009, 121), il nous semble qu'une réflexion/analyse des places du chercheur devrait faire partie intégrante de toute démarche en sciences humaines et sociales.

Références

- ADAM Ch. (2009). L'asocialité des sciences sociales expertes, *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 09, 111-121.
- BEAUD S. et F. WEBER (2010). *Guide de l'enquête de terrain*, Paris : La Découverte (4^e édition).
- BECKER H. (1967). Whose Side Are We On?, *Social problems*, 14, 239-147.
- BECKER H. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris : La Découverte.
- CEFAÏ D. (2013). ¿ Que es la etnografía ? Debates contemporáneos. Primera parte. Arraigamientos, operaciones y experiencias de la encuesta, *Persona y sociedad*, 27, 101-120.
- COHEN S. (1990). *Intellectual Scepticism and Political Commitment: The Case of Radical Criminology*, Amsterdam : Bonger Institute UvA.
- DEVEREUX G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris : Flammarion.
- FAVRET-SAADA J. (1977). *Les mots, la mort, les sorts*, Paris : Gallimard.
- FRIEDBERG E. (1972). *L'analyse sociologique des organisations*, Paris : L'Harmattan, Pour 28.
- GHASARIAN C. (Ed.) (2004). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris : Armand Colin.
- JAMOULLE P. (2004). Approche clinique et posture ethnologique, *Pensée plurielle*, 8, 31-37.
- LIEBLING A. et B. STANKO (2001). Allegiance and Ambivalence: Some Dilemmas in Researching Disorder and Violence, *British Journal of Criminology*, 41, 421-430.
- MASSICARD E. (2002). Être pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1, *Cultures et Conflits*, 47, 117-143.
- NIELSEN M. (2010). Pains and Possibilities in Prison: On the Use of Emotions and Positioning in Ethnographic Research, *Acta Sociologica*, 53(4), 307-321.
- QUIRION B. (2010) Criminologie critique, dans *Dictionnaire de criminologie en ligne*, consulté en ligne à <http://www.criminologie.com/article/criminologie-critique> le 16 août 2016.
- SCHINZ O. (2002). Pourquoi les ethnologues s'établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain, *ethnographies.org*, 1, consulté en ligne à <http://www.ethnographiques.org/2002/Schinz> le 21 août 2016.

SPRADLEY J. (1979). *The Ethnographic Interview*, Belmont : Wadsworth.

VAN SWAANINGEN R. (1997). Vingt ans de 'Déviance et Société' sous l'angle de la criminologie critique, *Déviance et société*, 21(1), 57-76.

Notes

¹ Les auteurs tiennent à remercier particulièrement Carrol Tange pour sa participation aux réflexions et à la construction de cette réflexion, ainsi que pour l'intellectualisation collective d'analogies régulièrement heuristiques.

² Le terme « théorique » ne fait pas référence à une quelconque théorisation sociologique mais au fait que le chercheur construit déjà son rôle et sa mission avant même d'être confronté concrètement à son terrain de recherche, il l'« imagine en théorie ». Cette précision nous semble d'autant plus utile que la présente contribution ne prétend nullement proposer la moindre théorisation mais plutôt des « ficelles » au sens où H. Becker l'entend, à savoir « un truc simple qui vous aide à résoudre un problème » (Becker, 2002, 23) étant entendu que le problème ici - si tant est qu'il s'agisse réellement d'un problème - est la question des places du chercheur en action.

³ Voyez dans cet ouvrage : V. Mahieu, D. Scheer et S. Smeets, Chapitre IV. Les ressources du chercheur dans son métier.

⁴ A ce titre, il nous semble révélateur que ce chapitre sur les places du chercheur en action soit co-écrit par les deux participants objectivement les plus jeunes mais qui se définissaient et se ressentaient également comme les plus « vierges » ou « novices » par rapport à leurs « aînés » expérimentés. Cette « posture » que nous nous sommes personnellement attribués a induit un rapprochement et une identification tout au long de la MAG qui a suscité l'envie d'écrire une contribution ensemble afin de faire part d'une expérience commune. Cela étant, au fil de l'analyse en groupe et de la relecture des propos de chacun, il est clairement apparu que chercheurs « aînés » et « novices » partagent quantité d'expériences communes. Ainsi, la « désincarnation » ou la « virginité » est moins rapport à l'expérience que rapport à un terrain de recherche particulier.

⁵ Voyez également dans cet ouvrage : C. De Man, A. Lemonne, C. Nagels, V. Strimelle et F. Vanhamme, Chapitre V. La criminologie critique en action.

⁶ H. Becker (1967) utilise les termes « *in a crossfire* » afin de parler du sociologue pris en étau dans la relation, entre neutralité et engagement.

⁷ *Op. Cit.* en note 4.

⁸ Voyez dans cet ouvrage : A. Jaspard, A. Lemonne, V. Strimelle et F. Vanhamme, Chapitre VI. Étrave et entraves : à la recherche d'une boussole pour l'interaction éthique.

⁹ *Op. cit.* en note 6.

¹⁰ Sur ce point, voyez également : Adam, 2009.